

Les Infos de Base

mercredi 22 avril 2009
volume 12, numéro 16
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md}: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Dans ce numéro

1 État de la publication

Liste des modifications
apportées à l'*Infobase
Lois du Québec*

2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

Liste des modifications
apportées à l'*Infobase
Lois du Canada*

Liste des modifications
apportées à l'*Infobase
Règlements du Canada*

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 16 du 22 avril 2009. Les modifications apportées par L.Q. 2009, c. 3 et entrées en vigueur au 22 avril 2009 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 22 avril 2009 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 16 du 22 avril 2009, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 15 du 18 avril 2009.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 7 mai 2009 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 13 du 1^{er} avril 2009, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 12 du 28 mars 2009.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2009.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase*

contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 2 du 24 juillet 2008 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 8 du 15 avril 2009. Les modifications apportées par L.C. 2009, ch. 2 et entrées en vigueur au 15 avril 2009 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 15 avril 2009 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase*

contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 8 du 15 avril 2009.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 26 avril 2009 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2009.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 27 mars 2009.

Le *Dictionnaire du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 27 mars 2009.

Dans son édition d'avril, le *Dictionnaire du Droit québécois* contient maintenant quelque 7 350 termes ou mots de renvoi pertinents.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Loi sur l'administration publique,
L.R.Q., c. **A-6.01**, a. 29.

Loi modifiant la Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2009, c. 3, a. 3.

Loi sur l'Assemblée nationale, L.R.Q., c. **A-23.1**, a. 35.

Loi modifiant la Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2009, c. 3, a. 2.

Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale, L.R.Q., c. **C-52.1**, a. 7.

Loi modifiant la Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2009, c. 3, a. 1.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur les agents de voyages, R.R.Q., 1981, c. **A-10**, r. 1, a. 4.

Avis d'indexation des droits exigés, Avis, (2009) 141 G.O. 1, 233.

Règlement sur l'exercice de la profession de technologue en radiologie en société, [R.R.Q., c. **C-26**, D. 433-2009 du 08-04-09, (2009) 141 G.O. 2, 2069], nouveau.

Règlement sur certaines activités professionnelles pouvant être exercées par un technologiste médical, [R.R.Q., c. C-26, D. 435-2009 du 08-04-09, (2009) 141 G.O. 2, 2076], nouveau.

Règlement sur le comité de la formation des physiothérapeutes et des thérapeutes en réadaptation physique, [R.R.Q., c. C-26, D. 437-2009 du 08-04-09, (2009) 141 G.O. 2, 2079], nouveau.

Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation aux fins de la délivrance d'un permis de l'Ordre professionnel des administrateurs agréés du Québec, [R.R.Q., c. C-26, r. 14.2], aa. 1, 2, 7, 8-10.

Règlement modifiant le Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation aux fins de la délivrance d'un permis de l'Ordre professionnel des administrateurs agréés du Québec, D. 436-2009 du 08-04-09, (2009) 141 G.O. 2, 2077, aa. 1-4.

Règlement sur le comité de la formation des physiothérapeutes, [R.R.Q., c. C-26, r. 136.2], remplacé.

Règlement sur le comité de la formation des physiothérapeutes et des thérapeutes en réadaptation physique, D. 437-2009 du 08-04-09, (2009) 141 G.O. 2, 2079, a. 13.

Règlement sur la protection des forêts, [R.R.Q., c. **F-4.1**, r. 11], aa. 1, 2.

Règlement modifiant le Règlement sur la protection des forêts, D. 442-2009 du 08-04-09, (2009) 141 G.O. 2, 2081, aa. 1, 2.

Règlement sur la mise en vente en commun du blé destiné à la consommation humaine, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 34], aa. 1, 2.

Règlement modifiant le Règlement sur la mise en vente en commun du blé destiné à la consommation humaine, Décision 9182 du 31-03-09, (2009) 141 G.O. 2, 2089, aa. 1, 2.

Règlement sur la mise en marché du bois des producteurs de la Côte-du-Sud, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 90], a. 1.

Règlement modifiant le Règlement sur la mise en marché du bois des producteurs de la Côte-du-Sud, Décision 9184 du 07-04-09, (2009) 141 G.O. 2, 2089, a. 1.

Règlement sur la production et la mise en marché des bovins de réforme et des veaux laitiers du Québec, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 200.1], a. 1.

Règlement modifiant le Règlement sur la production et la mise en marché des bovins de réforme et des veaux laitiers du Québec, Décision 9185 du 07-04-09, (2009) 141 G.O. 2, 2090, a. 1.

Règlement sur les normes du travail, R.R.Q., 1981, c. **N-1.1**, r. 3, aa. 3, 4, 4.1.

Règlement modifiant le Règlement sur les normes du travail, D. 449-2009 du 08-04-09, (2009) 141 G.O. 2, 1787, aa. 1-3.

Règlement sur des normes du travail particulières à certains secteurs de l'industrie du vêtement, [R.R.Q., c. N-1.1, r. 3.1], a. 3.

Règlement modifiant le Règlement sur des normes du travail particulières à certains secteurs de l'industrie du vêtement, D. 450-2009 du 08-04-09, (2009) 141 G.O. 2, 1788, a. 1.

Règlement d'application de la Loi sur la protection du consommateur, R.R.Q., 1981, c. **P-40.1**, r. 1, aa. 104, 107, 108, 108.1, 108.2125, 146.

Avis d'indexation des droits exigés, Avis, (2009) 141 G.O. 1, 234.

Règlement d'application de la Loi sur le

recouvrement de certaines créances, R.R.Q., 1981, c. **R-2.2**, r. 1, a. 14.

Avis d'indexation des droits exigés, Avis, (2009) 141 G.O. 1, 233.

Code de déontologie des technologues en radiologie, R.R.Q., 1981, c. **T-5**, r. 4.01, aa. 0.1-0.3, intitulé du chapitre II, 6, 7, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20.1, 21, 22, 24, 25, 26, 26.1, 27, 27.1, 29, 30, 31, 34, 35, 35.1, 36, 36.1, 37, 40, 40.1, 53, 56, 56.1-56.3.

Règlement modifiant le Code de déontologie des technologues en radiologie, D. 434-2009 du 08-04-09, (2009) 141 G.O. 2, 2073, aa. 1-16.

Règlement sur les valeurs mobilières, [R.R.Q., c. **V-1.1**, r. 1], aa. 253, 267, 271, 271.2, 271.4, 271.4.1, 271.5, 271.6, 271.11, 271.14.

Règlement modifiant le Règlement sur les valeurs mobilières, D. 429-2009 du 08-04-09, (2009) 141 G.O. 2, 2067, aa. 1-10.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.